

#COVID-19

À ce jour, tous les événements grand public et spectacles sont maintenus au Palais des Congrès de La Baule.

L'interdiction annoncée le 8 mars 2020, par le Ministre de la Santé, Olivier Véran, concerne uniquement les rassemblements de plus de 1 000 personnes sur le territoire français. Le Palais des Congrès Atlantia accueille au maximum 900 personnes au sein de son auditorium.

Les équipes d'Atlantia placent en priorité la protection de tous les visiteurs. En accord avec les consignes de l'Agence Régionale de Santé, de multiples mesures ont été prises et des actions de prévention ont été mises en place au sein du Palais des Congrès, visant à limiter le risque de propagation du virus COVID-19.

En cas d'annulation ou de report d'un événement, nous vous tiendrons informés au plus tôt et vous indiquerons, le cas échéant, les coordonnées des organisateurs des spectacles concernés.

Nous restons à votre disposition pour tout complément d'information,


L'équipe du Palais des Congrès Atlantia – La Baule

ADOPTONS LES BONS GESTES !



COVID-19

CORONAVIRUS, POUR SE PROTÉGER ET PROTÉGER LES AUTRES

- **Se laver très régulièrement les mains**
- **Tousser ou éternuer dans son coude**
- **Utiliser un mouchoir à usage unique et le jeter**
- **SI VOUS ÊTES MALADE
Porter un masque chirurgical jetable**

 Vous avez des questions sur le coronavirus ?
[GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS](https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus)

 **0 800 130 000**
(appel gratuit)